

CR officieux UNSA du CVU du 16 octobre 2013

Informations du vice-président

- la 1^{ère} « Nuit des chercheurs » en Lorraine a été une réussite, avec de nombreuses activités et une bonne participation tant de la part des chercheurs que du public. Il y a eu notamment une très intéressante interaction sciences/arts.
- la fête de la science a concerné plus de 40 sites en Lorraine, l'ensemble étant coordonné par la sous-direction CST.
- bilan du comité « sportifs haut niveau » (SHN) : une réunion s'est tenue début septembre, avec 142 demandes d'étudiants dont 55 dossiers déjà reconnus au niveau national et 54 au niveau de l'université, 33 dossiers n'ont pas été retenus. On réfléchit à l'extension du dispositif aux arbitres de haut niveau. Le calendrier sera revu de manière à anticiper la prochaine rentrée, pour les nouveaux étudiants.(réunion prévue début juillet).
- les trophées du sport seront remis le 20/11 à l'amphi Deléage.
- la convention sur les activités étudiantes va être étendue au site d'Epinal. Il y a eu également une rencontre avec le nouveau directeur de cabinet de la préfecture de Meurthe et Moselle, lequel a apprécié le travail mené pour l'encadrement des fêtes étudiantes
- « Faites la Fête » se déroulera le 24/10 : les responsables administratifs et directeurs de composantes ont été invités. De même des correspondants des universités partenaires de l'Université de la Grande Région.
- le bilan d'activité de la DVUC¹ sera présenté à l'occasion de la prochaine réunion du conseil

Ordre du jour

- le PV de la réunion du 11/09 est approuvé à l'unanimité.

- présentation de l'association Caps'UL

Caps'UL est l'héritière des trois CAS des universités de Nancy qui existaient depuis plus de trente ans. L'association regroupe des personnels UL en activité, et des retraités, de l'UL ou des quatre universités d'origine. Au 15/10, Caps'UL comptait 1300 adhérents, si l'on ajoute les ayants droits, 900 conjoints et 1220 enfants, cela représente plus de 3000 bénéficiaires. L'association est dirigée par un CA qui compte 23 membres en activité et 6 membres retraités, le travail s'effectue en commissions. L'association n'a qu'une année d'existence. L'activité la plus prisée est la billetterie, viennent ensuite les activités pour les enfants/adolescents, les loisirs en famille, les sorties ou journées libres en bus, les clubs, et la mise à disposition de matériel en location. Par convention avec l'UL, l'association distribue les Pass'UL et va organiser les fêtes de Noël. Caps'UL collabore avec l'association des personnels de l'IUFM et le CAES du CNRS. Caps'UL dispose d'un site web (<http://capsul.univ-lorraine.fr/>) et une partie de ses activités sont gérées en ligne.

Le débat s'engage avec les conseillers :

Le développement de Caps'UL dépend de son réseau de permanents. Pour l'instant il n'y a pas de permanents dans les sites délocalisés. En outre les sites de l'ex UPVM étaient habitués à un service d'université et ne semblent pas encore intéressés par Caps'UL.

Les trois ex CAS existent encore juridiquement et devraient se dissoudre mais l'opération pose aussi la question de leur patrimoine.

Le VP CVU explique que l'équipe politique doit faire face à de nombreuses urgences, que la priorité a été donnée à l'attribution des aides ministérielles. Elle soutient Caps'UL

¹ Direction de la Vie Universitaire et de la Culture



financièrement et par la mise à disposition de locaux. Les premières actions menées ne sont qu'un début.

- Comité technique « soutien aux associations satellites et aux initiatives »

L'objectif est de disposer d'une instance en mesure d'instruire les demandes de subvention pour les projets « vie universitaire » qui ne relèvent pas des associations étudiantes, ce qui peut concerner des organisations liées à l'Université (Caps'UL, le Centre Régional du sport universitaire (CRSU)...) comme des dossiers présentés par des membres de l'UL. Ceci concernerait des projet qui ne sont ni « recherche » (sphère de compétence du CS), ni « pédagogie » (CF), ni appuyé par les composantes. Ce comité se réunirait deux fois dans l'année (juin et novembre), instruirait les dossiers et présenterait ses conclusions au CVU. La composition proposée est la suivante : le VP CVU, 2 conseillers enseignants chercheurs, 2 conseillers BIATSS et les 5 sous-directeurs de la DVUC à titre d'experts.

La proposition est approuvée à l'unanimité.

L'ensemble des conseillers BIATSS propose les candidatures de S. Sendid et M. Dalaut.

- Commission Handicap

Cette commission sera présentée au vote lors du prochain CVU. Cette instance est différente du comité technique handicap déjà existant. La commission est issue de la Charte Université Handicap 2012. Elle impliquera les directions concernées et agira en lien avec le comité de pilotage régional du handicap. Elle devra être approuvée par le CA. La composition de cette commission doit comporter des élus du CVU et du CA ; il faut y associer le CHSCT.

- « Bonus engagement étudiant »

Un comité technique va être mis en place pour la mise en œuvre de cette mesure, il sera composé de représentants des collègiums issus du comité de la formation. Il commencera à fonctionner à partir du 2^e semestre de l'année universitaire.

- Comité technique FSDIE

Le comité a procédé à l'examen de la 3^e tranche 2013 : 56 demandes déposées dont 6 demandes de soutien au fonctionnement, pour 32 associations demandeuses. 19 projets seulement ont été déposés via l'interface prévue à cet effet. 17 demandes ont été refusées. L'ensemble des soutiens accordés représente 51 k€.

Des conseillers demandent à ce que des éléments d'information complémentaires soient reportés sur le tableau, pour une meilleure compréhension. Il est souhaitable que l'on puisse présenter à la communauté universitaire des retours sur les projets subventionnés.

A partir du 4/11, un personnel de la DVUC assurera une permanence à la maison des étudiants du Saulcy, ce qui permettra aux associations étudiantes locales de disposer d'un interlocuteur immédiat.

La proposition du comité FSDIE est approuvée à l'unanimité.

- tarifs de location de l'Espace Bernard-Marie Koltes

Ce théâtre est un lieu multifonction, dont les coûts de fonctionnement sont imputés au budget de la sous-direction de la culture. L'objectif de l'avis du CVU est de mettre à jour la grille des tarifs de mise à disposition de ces locaux. La mise à disposition sera payante pour des demandes extérieures ; elle sera gratuite pour des demandes intérieures mais prise en compte pour la gestion du théâtre.

La mise à jour des tarifs est approuvée à l'unanimité.



- Convention entre l'UL et l'Ecole Nationale d'Architecture de Nancy.
Cette convention a pour objet de permettre aux étudiants d'Architecture de bénéficier des services du SUAPS et de participer aux compétitions sportives organisées par le CRSU.

Questions diverses :

- Statut de l' élu : un conseiller signale que des représentants du CT ont avancé sur le sujet.
- le VP CVU transmet la réponse du GIHP² à la décision de refus de subvention de la part de l'UL, réponse dans laquelle cet organisme s'étonne du changement de politique de l'UL.
- à la demande de plusieurs conseillers, une motion contre le gel des postes et le manque de moyens de l'université est proposée et votée avec 13 voix pour et une abstention.